



COMMISSION DEPARTEMENTALE REGLEMENTS et CONTENTIEUX

CONFIGURATION REGLEMENTAIRE Réunion télématique du Mardi 24 Mars 2026

Procès-Verbal n° 13

Président : Martial BANCE

Visio : Cédric CLAUZIER, Agnès FLEURY, Ludovic FONTAINE, Dominique PENNERAS, Anne-Marie RABAUD, Thierry MABIRE

Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission Règlements et Contentieux décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel pour les sanctions concernant l'ensemble des dispositions prises ci-dessous.

DOSSIER A ETUDIER

Match N° 54514196 – FC CAEN SUD OUEST (1) / SCH FOOTBALL (1) – Séniors Féminin à 11. Départemental 1. Groupe B du 22/03/2026.

Observation d'après match posée par Mr Vincent DUVAL entraîneur du FC CAEN SUD OUEST (1) avec confirmation par mail du club pour une suspicion de joueuses de l'équipe d'Hérouville ayant joué sous la licence d'une autre joueuse.

Vu la FMI,
Vu les faits relatés,

Et selon l'article 3.3.2.1 du règlement disciplinaire des R.G. de la F.F.F,

La Commission,

Décide de transmettre le dossier à l'instruction.

Le Président : Martial BANCE

La Secrétaire : Agnès FLEURY